Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261005-S05-CC-131-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Mise en ligne le 08/10/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 131/2026
SÉANCE N° 05 DU 05 OCTOBRE 2026

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ENERGIE (CCPE) DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE MAYENNE

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 29 septembre 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents
Sébastien Destais, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 22), Damien Richard, André Vigouroux, Patrick Péniguel, Olivier Richefou (jusqu'à 20 h 06), Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Antoine Caplan, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthé-Lopez, Guéwen Douesneau, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven, Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie-Er-Rafiqi, Katy Lemoine, Nadège Davoust, Ingrid Walkowiak, Eric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Louise Rebeyrolle-Rozel, Rihaoui Chanfi, Gilles Mézière, Agathe Laigle (jusqu'à 20 h 00), Fabien Guittois (jusqu'à 20 h 00), Stéphanie Hibon-Arthuis, Thomas Brisseau, Julie Charpentier, Tony Echelard, Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, David Moussay (jusqu'à 20 h 08), Julien Brocail, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Eric Morand, Eric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde (jusqu'à 20 h 55), Murielle Mouloudj-Millet, Nelly Houssin, Louis Michel (jusqu'à 20 h 36), Olivier Barré, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné (jusqu'à 21 h 00) et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 09).

Étaient absents ou excusés
Jean-René Ladurée, Isabelle Jouault, Manel Bentefrit, Eric Guérin.

Étaient représentés
Gwénaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Christine Nadau a donné pouvoir à Tony Echelard, Marie-Paule Phelippot a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Antoine Serrière a donné pouvoir à Damien Richard, Patrice Morin a donné pouvoir à Antoine Caplan, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Eric Paris, Habib Bousbih a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Michel Neveu a donné pouvoir à Céline Loiseau, Jérôme Fortin a donné pouvoir à Louise Rebeyrolle-Rozel, Samia Soultani-Vigneron a donné pouvoir à Agathe Laigle, David Moussay a donné pouvoir à Vincent Paillard (à partir de 20 h 08), Pierre Besançon a donné pouvoir à Nelly Houssin, Louis Michel a donné pouvoir à Sylvie Ribault (à partir de 20 h 36).

Claire Le Cornec et Sébastien Destais ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 07 octobre 2026.

N ° 131/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 OCTOBRE 2026

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ÉNERGIE (CCPE) DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE MAYENNE

Rapporteur : Nicolas Deulofeu

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2224-31, L2224-37-1 et L5211-1,

Vu l'article 3.1.1 des statuts du syndicat mixte fermé Territoire d'énergie Mayenne, rendus exécutoires par arrêté préfectoral en date du 7 juillet 2020,

Considérant que la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) s'inscrit dans le cadre de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV), pour une mise en œuvre efficace de la transition énergétique,

Que cette commission permet aux collectivités représentées, les EPCI à fiscalité propre, une mise en cohérence de leurs politiques en matière d'énergie à l'échelle du territoire du syndicat,

Que la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) de Territoire d'Énergie Mayenne est composée de 9 représentants des EPCI à fiscalité propre (soit 1 par EPCI) et de 9 représentants du syndicat,

Qu'il convient de désignation les représentants, titulaire et suppléant, pour Laval Agglomération,

Après avis de la commission transitions environnementales et écologiques,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er
Annabelle Monthé-Lopez, Conseillère Communautaire, est désigné comme représentant Titulaire de la commission consultative paritaire de l'énergie (CCPE) de Territoire d'énergie Mayenne.

Fabien Robin, Vice-Président, Environnement, Agriculture et Biodiversité, est désigné comme représentant suppléant.

Article 2
Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3
Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Florian Bercault